

## COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
19/09/2025	29/09/2025	En exercice : 19
		Présents : 18
		Votants : 19

Le 24 Septembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

**ETAIENT PRESENTS :**

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, DURET François, BERTAUX Delphine,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS Excusés** Rémy GORON, JOUAUX Laëtitia,

**ABSENTS** : Néant

**POUVOIR** : Rémy GORON, à LANDAIS Fabienne, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à SAINT MLEUX Xavier

**Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.**

**N°08-09-2025 –Accord de principe – opération immobilière Terrain de Football annexe**

Monsieur le Maire rappelle qu'au nord de terrain de football municipal se trouve un terrain annexe donc l'état ne permet plus d'utilisation sportive.

La modification du PLU ayant fait l'objet d'une enquête publique durant l'été a prévu que ce second terrain accueille à terme un projet immobilier.

Monsieur le Maire présente la proposition conjointe de Fougères Habitat et la société Primaxes visant à la réalisation de 23 logements sociaux sur une surface d'environ 1 hectare.

La réalisation de ses logements est envisagée en 2 phases (phase 1 : 10 logements, réalisé de manière conjointe à une opération similaire sur la commune de Laignelet ; phase 2 : 13 logements).

La société Primaxes propose d'acquérir le terrain pour une somme de 100 000€ net vendeur, Fougères Habitat se chargeant de la construction et la gestion des futurs logements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ma majorité (1 voix contre, 6 abstentions et 12 voix pour)

**Donne** un accord de principe à la cession du terrain annexe de football au profit de la société Primaxes pour 100 000€ nets vendeurs afin qu'y soient réalisés 23 logements sociaux en deux phases

**Sollicite** Fougères Habitat pour la construction de ces 23 logements

**Demande** la programmation de ce projet au titre de l'année 2026, dont le calendrier reste à définir

**La Secrétaire de Séance**

Marie-Claude DURAND



**Le Maire**

Pascal HERVÉ

